CANTON DE BERGERAC 1





LA DORDOGNE UNIE

ATTRACTIVE, ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE









Le 20 juin prochain, vous voterez pour élire les Conseillers départementaux de la Dordogne sur le canton de Bergerac 1.

Depuis des années, le Département démontre qu'il est aux côtés des collectivités, entreprises, associations, un acteur de proximité essentiel de la solidarité entre les habitants et les territoires.

Notre canton, fort de ses 18 000 habitants, rassemble plus des deux tiers des habitants de la ville de Bergerac. Nous avons la chance de vivre sur un territoire diversifié sur les rives de la rivière Dordogne pourvu de zones naturelles, d'un patrimoine historique riche, terreau d'activités économiques et touristiques.

La prise en compte de la dimension environnementale dans tous les projets, le maintien des espaces naturels, la poursuite du déploiement de la fibre optique dans chaque entreprise et chaque foyer du canton et le développement des liaisons douces sur notre ville amélioreront la qualité de notre cadre de vie.

La crise de la Covid 19 a bouleversé nos vies et révélé les failles de notre système de santé. Il faudra agir sur tous les fronts pour améliorer l'accès des Périgourdins aux soins et à la santé.

De par nos engagements dans le monde associatif, sportif et culturel, nous avons pu mesurer l'importance et la force de notre tissu local.

L'emploi reste cependant notre préoccupation majeure. Il nous faut œuvrer et favoriser la création d'emplois durables en soutenant les projets des entreprises du canton, pour une meilleure insertion des personnes en recherche d'emploi.

Votre confiance nous permettra de prolonger et d'approfondir cette dynamique départementale pour appuyer les projets de Bergerac.

Proches de vous et à l'écoute de vos préoccupations quotidiennes, nous vous rendrons compte régulièrement de notre travail et de son avancement.

En espérant que la crise sanitaire nous permettra de venir prochainement vous rencontrer, veuillez agréer, chère bergeracoise, cher bergeracois l'expression de nos salutations républicaines.

NOS ENGAGEMENTS

- Un projet Coeur de Ville où la voix du département sera entendue dans son volet habitat.
- L'autonomie pour tous grâce à des moyens pour les services de la Maison du Département à Bergerac.
- Une vie associative et culturelle soutenue sur le canton.
- Des viticulteurs et des agriculteurs accompagnés face aux changements climatiques.
- Des cantines 100% bio pour les collèges de Bergerac.
- Un réseau numérique performant et fiable pour les acteurs économiques de la ville.
- La construction de la nouvelle caserne de pompiers adaptée aux besoins et équipée d'un gymnase mutualisé.
- Des infrastructures sportives comme le stade d'eaux vives, conformes aux exigences environnementales.
- Rester à l'écoute de vos préoccupations, vous informer et rendre compte de l'avancement de nos engagements.
- Proches de vous pour comprendre vos besoins, nous pourrons adapter nos actions.



VOS CANDIDATS

Thierry LARELLE, titulaire 64 ans, pacsé, 1 enfant, médecin salarié,

membre du Parti Socialiste et engagé depuis des années dans les milieux sportifs, associatifs et secouristes.

Laurent PESLERBE, remplaçant 57 ans, veuf, éducateur spécialisé et chef d'entreprise. Ancien Directeur du Centre social de La Catte, administrateur de l'US La Catte et Président du Cercle des amis de Mounet-Sully.



Hélène LEHMANN, titulaire

ans, en couple, une fille, ergothérapeute. Membre de la Gauche Républicaine et Socialiste. Elue d'opposition à la ville de Bergerac et à la CAB.

Sophie LECLAIR, remplacante 40 ans, mariée, 2 enfants et chef d'entreprise. Installée depuis quatre ans à Bergerac pour y travailler dans un cabinet d'administration de biens, j'ai à cœur de m'investir pour la défense de l'intérêt public.

Madame, Monsieur, cher(e) concitoyen(ne), ne vous y trompez pas : dimanche 20 juin, le premier tour est décisif.

VOTEZ ET FAITES VOTER

Thierry LARELLE
LAURENT PESLERBE- Remplaçant

Hélène LEHMANN
SOPHIE LECLAIR - Remplaçante

CONTACTS

Thierry LARELLE et Hélene LEHMANN: 06 18 13 71 18 thierrylarelle.helenelehmann@gmail.com

> ATTENTION: Vous ne pouvez ni panacher ni rayer sous peine de nullité du bulletin.